



LE SERVICE PUBLIC territorial C'EST UN bien PUBLIC

personnel actif et retraité des communes, départements, régions, intercommunalités, services départementaux d'incendie et de secours et des secteurs privés de l'eau, du logement social et de la thanatologie

10 MAI 2012 - Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Place aux revendications et aux luttes !

La défaite de Nicolas Sarkozy, voulue par la CGT, et l'élection d'un nouveau président créent un nouveau contexte au plan revendicatif.

Après de longues années de régression sociale, alors que le populisme d'extrême droite progresse partout en Europe, notre pays doit impérativement renouer avec les conquêtes sociales.

Réunie ce jour, la Commission exécutive de la Fédération CGT des Services publics se félicite de la défaite du candidat du patronat et des privilégiés, de ses idées antisociales, de son entreprise de division du pays, de sa politique de la main tendue aux partisans de la haine de l'autre.

La CEF estime que si le changement de présidence crée une situation a priori plus favorable à l'aboutissement des revendications, la construction du rapport de force n'en reste pas moins la tâche la plus urgente pour le syndicalisme.

C'est pourquoi elle appelle ses syndicats à faire partout grandir les luttes, à continuer d'alerter les personnels sur la dangerosité du programme antisocial et antirépublicain du FN, et à interpeller les candidats aux législatives sur les dix exigences de la CGT et les enjeux propres à notre champ professionnel, notamment ceux exposés dans les vingt questions que nous avons adressées aux candidats à l'élection présidentielle.

La démocratie sociale doit être profondément renouvelée pour garantir un dialogue social productif respectant la confiance accordée aux syndicats dans le cadre des élections professionnelles.

S'agissant de la Fonction publique et de son versant territorial, la Fédération CGT des Services publics estime que les revendications suivantes sont prioritaires et doivent être urgemment satisfaites :

- Augmentation de la valeur du point d'indice permettant dans un premier temps de rattraper les pertes accumulées de pouvoir d'achat,
- Abrogation de la réforme territoriale,
- Rétablissement plein et entier du droit à la retraite à 60 ans,
- Titularisation des non titulaires occupant des postes correspondant à des besoins permanents,
- Abrogation du jour de carence dans la Fonction publique,
- Rétablissement de la cotisation CNFPT à 1% de la masse salariale afin d'assurer le financement mutualisé de la formation professionnelle des agents de la FPT.

Le changement doit être marqué par de premières évolutions fortes. De nombreuses autres revendications devront être satisfaites dans les mois et les années qui viennent, en particulier en termes de développement et reconquête des services publics et de financement pérenne et solidaire des collectivités locales.

Première organisation syndicale dans la Fonction publique territoriale, la Fédération CGT des Services publics est résolue à agir en ce sens, dans l'unité syndicale la plus large possible.

Forte de ses propositions, disponible pour la négociation, la Fédération, avec ses syndicats, est convaincue que le rapport de force, la syndicalisation et les luttes demeurent les conditions indispensables pour gagner sur les revendications.

COMMUNIQUE



Syndicat CGT

Des Fonctionnaires Territoriaux et Retraité(e)s
De la

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE

20 rue de l'obélisque 31500 Toulouse

Tél : 05.61.61.81.95 - Fax : 05.61.61.81.99

cgt.cugt@gmail.com <http://cgt.grandtoulouse.over-blog.com>

ET MAINTENANT ... !!!

Parlons de notre collectivité !

Tout va bien comme dans la chanson ! Sauf ...

Les Contractuels qui nous quittent alors que leurs postes existent et que leur force de travail est nécessaire à la Collectivité et donc au Service Public.

Les nominations d'Agents de Maîtrise avec des critères qui font que nous ne sommes plus dans une Fonction Publique de Carrière mais dans une Fonction Publique d'Emploi, autrement dit à l'identique de l'entreprise privé *au coin de la rue !* A ce sujet nos collègues qui ne font pas des fonctions d'encadrement ne seront jamais nommé , a moins que l'on *discute et que l'on acte* de critères, métier par métier , qui inévitablement laisseront sur la touche pendant des années des agents qui n'auront pas la facilité de se présenter à des concours ou des examens , tout simplement parce qu'ils ne seront pas organisés.

Le raisonnement précédent est valable pour d'autres grades, et s'il ne l'est pas encore, ne doutons pas que notre administration saura trouver la faille le permettant.

Les non réponses aux questions des agents sur :

- L'augmentation des tickets restaurants
- L'attribution de la N.B.I. alors qu'elle est due !!!
- Les conditions de travail des agents des encombrants.
- Les pressions d'une partie de la hiérarchie sur le personnel du nettoyage.
- La mécanisation des O.M. du secteur dit de l'UNION.
- Le manque de personnel dans tous les secteurs de la Collectivité avec une charge de travail en constante augmentation.
- ***La liste n'est pas exhaustive, et nous vous invitons à la compléter !!!***

Autrement dit, nous appelons le personnel à se mobiliser afin de faire aboutir les revendications, car aujourd'hui tout comme hier et comme demain les salarié(e)s doivent d'abord compter sur eux-mêmes pour gagner de nouveaux acquis.